



Signataire : Grégoire Carasso

Date de dépôt : 21 mars 2024

Question écrite

Inaptitude au placement selon l'office cantonal de l'emploi (OCE) à Genève (2012 à 2023)

Le Conseil d'Etat pourrait-il indiquer, pour chaque année entre 2012 et 2023, le nombre de décisions administratives sanctionnant une inaptitude au placement (inaptitude subjective ou objective, sous l'angle capacité de travail et droit de travailler) ?

Est-ce que l'outil informatique de l'OCE permet à présent de documenter le nombre d'oppositions et de recours contre ces décisions ainsi que leur issue sur le plan administratif, voire judiciaire ? Le cas échéant, j'aimerais connaître ces informations. Dans le cas contraire, ce développement informatique est-il toujours prévu au sein de l'OCE ?

Je remercie chaleureusement et par avance le Conseil d'Etat de ses réponses.